

Une parole dont le temps est venu

Philippe Joubert¹⁹⁶

Bien sûr, la lettre encyclique du Saint-Père François me touche profondément comme citoyen responsable. Mais surtout elle entre en résonance avec mes valeurs et mes questions d'ancien Président de multinationale. Ce sentiment n'est pas seulement forgé par ma foi catholique mais est surtout le fruit de plusieurs décennies de voyages, d'observation, de réflexion et d'action.

Je veux d'abord saluer la publication de ce texte qui montre avec précision et objectivité les conséquences économiques, sociales et environnementales d'activités anthropiques débridées. L'encyclique analyse, sans concession aucune, les motivations de notre comportement irresponsable et pose les bases d'un monde plus juste et harmonieux.

196. Philippe Joubert est Conseiller pour l'Énergie et le Climat du Président et CEO du Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable (WBCSD), Président du « Corporate Leaders Group on Climate Change » de HRH the Prince of Wales à Bruxelles. Il siège au Conseil Consultatif du Cambridge Institute for Sustainability Leadership où il est membre du corps professoral. Il est également Président Exécutif du GEI, Global Electricity Initiative, pour le World Energy Council à Londres. Philippe Joubert est également conseiller de plusieurs présidents et dirigeants de grandes entreprises et siège dans plusieurs conseils d'administration et conseils consultatifs.

Jusqu'en 2012, il était Président d'Alstom Power et Directeur Général Délégué du Groupe Alstom.

Nous avons tellement dégradé notre monde qu'il en devient nocif.

« L'exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d'effets sur la santé, en particulier des plus pauvres, en provoquant des millions de morts prématurées »
(LS 20),

rappelle le pape. Un récent rapport sénatorial fixe à une centaine de milliards par an le coût annuel, pour la société française, de la pollution atmosphérique. Autant que les recettes fiscales directes !

Le Saint-Père souligne que

« le changement climatique est un problème global aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'Humanité. » (LS 25)

En 2006, l'économiste Nicholas Stern chiffrait à 20 % du PNB mondial le coût de l'inaction climatique. Or, visiblement, l'heure n'est toujours pas à l'action. Les promesses faites en amont du sommet climatique de Paris, qui se déroulera en décembre 2015, nous mènent sur la voie d'un réchauffement de 4 °C d'ici la fin du siècle. Pour mémoire, la communauté internationale s'est engagée à limiter à 2 °C la montée du mercure d'ici la fin du siècle.

Les changements climatiques bouleverseront le cycle de l'eau, avec de graves conséquences sur le trilemme « Eau-Énergie-Alimentation ». Dans son dernier rapport, le Giec fait état de baisses de rendement du blé et du maïs à l'échelle mondiale. Déjà, l'agro-alimentaire américain réclame une baisse de la production locale d'agrocarburants, grande consommatrice de céréales, d'eau et d'espace. Boire, manger ou rouler « bio », il faudra choisir !

« La disparition de forêts et d'autres végétations implique en même temps la disparition d'espèces qui pourraient être à l'avenir des ressources extrêmement importantes, non seulement pour l'alimentation, mais aussi pour la guérison de maladies et pour de multiples services » (LS 32),

rappelle le pape François. Bien qu'en déclin, dans certaines parties du Globe, la déforestation est l'une des principales causes du recul de la biodiversité. Au rythme actuel, estime l'étude internationale TEEB¹⁹⁷, la perte d'espèces animales et végétales pourrait obérer le PNB mondial de 7 % à l'horizon 2050. D'ores et déjà, la disparition progressive des abeilles réduit la productivité de certaines cultures. Et ce n'est pas fini. Une récente modélisation, réalisée par des chercheurs de l'Université de Harvard, montre que l'absence de pollinisation par ces insectes ferait chuter l'offre de fruits de 23 %, de 16 % celle de légumes et de 22 % celle de graines.

« Les océans non seulement constituent la majeure partie de l'eau de la Planète, mais aussi la majeure partie de la grande variété des êtres vivants, dont beaucoup nous sont encore inconnus et sont menacés par diverses causes » (LS 40),

souligne fort justement le Saint-Père. La disparition de certaines espèces perturbera la chaîne alimentaire, dont nous sommes l'ultime maillon. Mitées, entre autres, par l'urbanisation et le développement des fermes d'élevage de crevettes, les mangroves régressent. Or, ces écosystèmes tropicaux limitent l'érosion du littoral, les effets des tempêtes et des cyclones sur les côtes, séques-

197. The Economics of Ecosystems and Biodiversity, cf. <http://www.teebweb.org/>

trent le carbone, dépolluent les eaux usées. Tout en servant de nurserie à nombre d'espèces de poissons et de crustacés. Rendus gratuitement par ces mangroves, ces services coûteraient des centaines de milliards à la collectivité s'ils devaient être rendus par l'homme.

« L'environnement humain et l'environnement naturel se dégradent ensemble, et nous ne pourrions pas affronter adéquatement la dégradation de l'environnement si nous ne prêtons pas attention aux causes qui sont en rapport avec la dégradation humaine et sociale. » (LS 48)

Certains contestent cette vision du monde, la qualifiant de non scientifique. L'Église serait ainsi illégitime à parler d'écologie, de biologie ou de sciences sociales. Quelle erreur ! Dans *Laudato Si'*, le Saint-Père reprend les conclusions formulées de longue date par la science des hommes. Les critiques de l'encyclique oublient sans doute que le Vatican administre de nombreuses universités, dont certaines comptent parmi les plus anciennes du vieux Monde.

Légitime, le message du pape François l'est, à l'évidence. D'autant qu'il n'annonce en rien une révolution dogmatique. Dans sa première encyclique Jean-Paul II prévient que

« L'homme semble souvent ne percevoir d'autres significations de son milieu naturel que celles de servir à un usage et à une consommation dans l'immédiat. » (*Redemptor Hominis* 15)

Devant les ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège, Benoît XVI a renouvelé, en 2007, l'invitation à

« corriger les modèles de croissance qui semblent incapables de garantir le respect de l'environnement » (LS 6).

Signée du premier pape issu de la Compagnie de Jésus, cette adresse vient à point nommé. Au mois de septembre, les États membres de l'ONU définiront les objectifs de développement durable (ODD), lesquels devront réorienter l'économie mondiale vers une meilleure prise en compte des impératifs environnementaux et une lutte accrue contre la pauvreté. L'atteinte de ces ODD nécessitera une réforme du système financier international. Elle obligera aussi les entreprises multinationales à changer leurs pratiques. Car, rappelle le Saint-Père, elles « s'autorisent dans les pays moins développés ce qu'elles ne peuvent dans les pays qui leur apportent le capital » (*LS 51*). Le capital naturel serait-il moins cher dans certaines régions du monde que dans d'autres? Évidemment, non.

La question de la responsabilité sociétale de l'entreprise est incontournable. Pour l'avoir vécu de l'intérieur comme dirigeant de groupe multinational, je constate que le pouvoir réel est souvent déjà passé des mains de l'État à celles des grandes entreprises. Ce fait n'est pas assez connu et rarement commenté.

Le chiffre d'affaire des géants de Wall Street, de Londres ou de Pékin excède, et de loin, le PIB de dizaines de pays. La portée des décisions prises par leurs dirigeants dépassant souvent celle d'un chef d'État.

En soi, cette « hyperpuissance » n'est pas forcément une mauvaise chose. Aucune autre organisation que l'entreprise n'est potentiellement capable de produire, à moindre coût, autant de richesses, de biens. Les entreprises sont les plus grands employeurs de la planète. Ce faisant, aucune autre institution n'a le pouvoir, direct et

indirect, de participer au développement des pays pauvres et d'apporter du bien-être dans le reste du monde avec une telle efficacité et rapidité.

En revanche, aucune autre organisation n'influe aussi fortement sur les politiques, ne possède une telle empreinte écologique, ne consomme autant de ressources, ne perturbe autant les flux et les grands équilibres naturels, ne contribue autant à accroître les inégalités. Un seul chiffre l'illustre : 400 entreprises environ contrôlent 70 % de la demande mondiale de biens et de services¹⁹⁸. Par leur chaîne de fournisseurs et l'impact sur le comportement du consommateur, elles peuvent influencer l'avenir de la planète en bien ou en mal.

Pour l'instant, la plupart de ces organisations de grande taille sont encadrées par deux lois implicites : celle des marchés financiers et celle de leurs actionnaires. Non écrite, la première impose de jauger la performance d'une société exclusivement à l'aune de certains résultats financiers de court terme. Avec les absurdités que cela suppose ! Qu'importe qu'un producteur de boisson ait un accès de plus en plus limité à l'eau potable, l'important, c'est qu'il dégage toujours le niveau de marge prédéfini par les analystes financiers.

Les actionnaires ont les mêmes exigences, motivés qu'ils sont par le montant des dividendes annuels. Avec les dirigeants de la compagnie, ils partagent la même culture de la responsabilité limitée. Base du droit des affaires de nombreux pays, ce principe limite, au

198. Selon une étude publiée par le WWF en 2011.

montant de leur apport, la responsabilité financière des propriétaires d'entreprise. Ce qui explique, par exemple, que les dirigeants de compagnies productrices d'électricité continuent à mettre en service des centrales au charbon qui contribueront, pendant un demi-siècle au moins, à renforcer l'effet de serre. À moyen terme, leur utilisation pourrait être restreinte, voire interdite, réduisant à néant la valeur de ces actifs. Décider d'investir ou de lancer un produit sur la base de critères financiers excluant le prix à payer par la société et la nature, est une pratique quasi suicidaire.

Laudato Si' nous invite à nous interroger sur ce *business model*. Nous préférons la production de biens matériels à la création de valeurs. Plutôt que de les éviter, nous tentons de régler nos problèmes en faisant aveuglément confiance à la technologie, supposée omnipotente. Nous sacrifions le temps long sur l'autel du court terme. Nous considérons l'Homme et le travail comme des variables d'ajustement. Nous affectons de croire que les ressources naturelles sont gratuites et illimitées. Toujours, nous exploiterons, au maximum, chacune des lacunes de la loi. En un mot comme en cent, nous adorons le Veau d'or. Et nous envoyons la facture aux générations futures.

Prisonniers de notre système et de nos habitudes, nous ne parviendrons sans doute pas à faire évoluer, seuls, l'ADN du monde des affaires. La « main invisible », chère à Adam Smith, n'est pas suffisamment musclée pour guider le capitalisme sur une autre voie que la recherche du profit individuel. La couche d'ozone

stratosphérique ne doit sa préservation qu'à la conclusion d'un accord international qui a interdit la production de chlorofluorocarbures – gaz de synthèse détruisant l'ozone – à une poignée de puissants chimistes. Sans l'action régulatrice du protocole de Montréal, et donc des États, plus d'ozone.

La transformation est à notre portée. Elle est urgente et nécessaire. Mais ne pourra être initiée que par les politiques, donc par les électeurs. À condition qu'ils le veuillent ou qu'ils y soient contraints. Un exemple? Économistes et entrepreneurs s'accordent sur le fait que la prise en compte du réchauffement climatique dans la stratégie de l'entreprise n'interviendra pas tant qu'il sera possible d'émettre gratuitement des milliards de tonnes de gaz à effet de serre chaque année. La solution est toute trouvée: internaliser les coûts des rejets de CO₂ ou de méthane par le biais de taxes ou de systèmes de quotas échangeables.

Beaucoup d'entreprises y sont prêtes. Lors du sommet de l'ONU sur le climat, de septembre 2014, certains entrepreneurs ont réclamé leur mise en œuvre; conscients qu'ils sont que la non prise en compte de ces externalités augmente le niveau de risque pesant sur leurs activités. Hélas, la plupart des dirigeants d'entreprise ne les appliqueront pas sans contrainte. En coulisse, leurs lobbyistes sont d'ailleurs prêts à ferrailer pour retarder l'arrivée de cette économie décarbonée.

C'est un paradoxe. Le monde de l'entreprise a besoin de cette réforme, il le sait, mais ne peut l'engager sans un cadre légal contraignant, sans une direction politique claire. Seule l'intégration des fondamentaux écologiques et humanistes, permettra de libérer la formidable réserve

de créativité, d'initiatives individuelles et d'actions collectives que détiennent les entreprises.

Revenir aux fondamentaux écologiques, c'est avant tout comme nous le demande le Saint-Père, se souvenir que nous ne formons qu'un tout. La vie est le fruit d'une multitude de liens entre les éléments et les espèces. Dans ce monde d'interdépendances, la perte d'une seule variété, végétale ou animale, peut initier des réactions en chaîne aux conséquences incalculables.

Revenir à ces fondamentaux, c'est aussi permettre la création d'une nouvelle économie. Une économie de la sobriété, de la durabilité et du recyclage. Une économie circulaire où les déchets des uns sont les matières premières des autres, sur le modèle écosystémique de la nature. Une économie où l'usage l'emporte sur la propriété. La seule économie qui permette à l'Humanité de se développer harmonieusement dans un monde fini.

Revenir aux fondamentaux de la vie, c'est enfin se souvenir que la Terre a été confiée à l'homme, lequel doit en respecter la structure naturelle et a le devoir moral de la transmettre aux futures générations.

Cette loi ne peut être transgressée par la recherche du profit individuel.

Puisse ce message de bon sens du Saint-Père inspirer nos dirigeants qui, lors des sommets de New York et de Paris, tenteront de redonner vie au concept de développement durable. Un modèle économique et social qui ne peut pas se résumer à une spoliation de nos biens communs par quelques-uns.